

« et qui offrent, quoi qu'on en dise, beaucoup d'incertitude
« sur le volume, la qualité et la fraîcheur des eaux, et sur-
« tout sur la dépense des travaux. »

Pour arriver à la vérité, la première condition est d'abjurer ses erreurs; c'est ce que vient de faire solennellement et très honorablement le Conseil municipal, par sa délibération du 4 mars, qui se trouve tout à fait d'accord avec ma première proposition de 1883.

Il ne reste plus aujourd'hui que deux partis en présence, entre lesquels il faut choisir :

Ou celui du *simple bon sens*, qui consiste, comme nous l'avons dit, à réserver pour les usages domestiques, les eaux filtrées que nous avons déjà, et à prendre directement au Rhône, à Saint-Clair, toute l'eau que nous voudrions pour les services publics;

Ou l'aqueduc des Alpes qui amènerait à Lyon les eaux du lac d'Annecy, à une pression suffisante pour alimenter directement tous les services.

Le lac d'Annecy est placé providentiellement pour la ville de Lyon; rien ne peut lui être comparé; c'est la solution unique qui s'impose, si l'on veut avoir quelque chose de complet. Mais il ne faut pas se dissimuler que l'aqueduc des Alpes exigera de très grands travaux.

Bien que nous trouvions ce projet magnifique nous ne connaissons pas assez la situation financière de notre ville pour oser le conseiller.

*L'Inspecteur général honoraire des
Ponts-et-Chaussées,*

Lyon, le 7 mars 1887.

Th. AYNARD.